



Le Petit Sevenanais

Bulletin municipal 2022 – N°38



Institutions

Travaux

Vie du village

Infos et Loisirs

SOMMAIRE

- Mot du Maire	3
- Le président du Grand Belfort	4
- Le président du Conseil Départemental	5
- Notre sénateur	6
- Notre député	7
- Etat civil	8
- Compte administratif 2021	9-10
- Budget 2022	11-12

- RPI école élémentaire	13
- Ecole Maternelle Pauline Kergomard	14-15
- Nouveau lotissement	16
- L'éclairage public	17
- Syndicat de gestion des immeubles intercommunaux	18

- Le Fleurissement	19
- La forêt communale	20
- Plantation d'arbres fruitiers	21
- Comité des fêtes	22-23
- Colis des anciens	24
- Salle des fêtes la Folichotte	25

- Les anciens combattants	26-27
- Le radio club	28
- La fourrière départementale	29
- Le coin des jeunes	30-31
- Informations pratiques	32
- Nos annonceurs	33-35

Bulletin Municipal réalisé en partenariat avec nos annonceurs

Responsable de la publication : Maryline MORALLET

Impression : ROVIL Trèvenans

Edité à 230 exemplaires en Janvier 2023

Mot du Maire

Chères Sevenanaises, chers Sevenanais,

Tout d'abord je vous présente mes meilleurs vœux, à vous et à toutes les personnes qui vous sont chères. Souhaitons-nous une année 2023 douce et sereine, parsemée de bonheur, d'espérance et en bonne santé.

Cette année 2022 nous a rappelé que la folie des hommes existe encore, et que la guerre pouvait à nouveau toucher le continent européen, avec des conséquences que personne n'aurait imaginé il y a 12 mois.

Nous le savons, 2023 est une année qui débute avec beaucoup d'incertitudes tant sur le plan du virus du Covid toujours en mutation, que sur la crise énergétique qui nous frappe tous.

C'est pourquoi avec l'équipe municipale, nous œuvrons depuis le début de ce mandat afin d'être vertueux dans notre gestion budgétaire, l'inflation et la crise énergétique nous pousse à persévérer dans ce sens.

Ainsi, notre éclairage a été entièrement rénové, en optant pour un éclairage LED qui nous permettra de faire une belle économie d'énergie. Nous allons aussi entreprendre des travaux de rénovation énergétique avec l'isolation de la dalle de notre mairie bleue.

Un autre point symbolique, que nous devons entreprendre cette année, est le devenir de l'ancien bâtiment de l'école, les études de faisabilité étant terminées le conseil municipal devra se prononcer sur l'avenir de celui-ci.

Grâce aux soutiens du Conseil départemental du Territoire de Belfort et du Grand Belfort Communauté d'Agglomération, 2023 devrait voir le début du projet d'aménagement de la RD 437, cela en association avec les communes de Bermont et Dorans. J'espère pouvoir vous présenter ce projet très rapidement. D'autant plus que l'entrée de notre village devrait prochainement accueillir de nouvelles cellules commerciales dont une boulangerie et autres commerces de proximité.

Après plus d'une décennie d'attente, la construction de la nouvelle passerelle des Sablettes verra enfin le jour. Cet ouvrage nous permettra de traverser à nouveau la Savoureuse et de cheminer en direction de Meroux-Moval paisiblement.

Je terminerai en remerciant toutes les personnes qui ont pris part à la rédaction de ce bulletin, et qui par leurs différents articles, vous ont relaté les faits de la vie communale de l'année écoulée.

Il me reste à vous souhaiter une très bonne lecture de ce bulletin municipal et vous renouveler mes plus sincères souhaits pour 2023.

Prenez bien soin de vous.

Bien sincèrement



Maryline MORALLET
Maire de Sevenans



Président du Grand Belfort

Le Grand Belfort exerce de nombreuses compétences, au service de ses habitants, comme la collecte des déchets ménagers, l'approvisionnement en eau et l'assainissement, les grands équipements sportifs comme la nouvelle Piscine du parc...

C'est également lui qui intervient dans des domaines moins visibles au quotidien, mais essentiels et qui me tiennent à cœur : le développement économique, la transition écologique et la solidarité envers les communes.

En matière de développement économique, le Grand Belfort crée les conditions favorables à l'accueil de nouvelles entreprises et au développement de celles qui sont déjà implantées sur notre territoire. C'est ainsi que, ces derniers mois, des sociétés comme Comafranc, Amazon, McPhy, Primavera se sont installées ou ont confirmé leur implantation dans le Grand Belfort. A terme, ce sont plus de 1 500 emplois qui seront créés grâce à la politique de diversification que nous menons dans les domaines de la logistique et de l'hydrogène.

En matière de transition écologique, notre agglomération contribue à la diminution des émissions de gaz à effet de serre en déployant dès 2023 une flotte de bus à hydrogène qui seront alimentés par une station de production d'hydrogène vert construite à Danjoutin. Le Grand Belfort prend également part à la production d'énergie renouvelable en construisant un parc solaire de 90 000 panneaux photovoltaïques à Fontaine. De nombreux chantiers sont également engagés en matière de réduction de la consommation d'énergie. Les mobilités douces tiennent également une place importante avec le déploiement d'un schéma cyclable intercommunal. A Sevenans, cela se traduit par la reconstruction de la passerelle des Sablettes, fermée à la circulation depuis 2011. Le chantier, d'un coût de 900.000 €, a débuté en novembre 2022 et devrait durer jusqu'en mai 2023.

Enfin, le Grand Belfort soutient fortement les communes grâce à la création d'un fonds d'aide permettant de financer leurs projets. Ainsi, pour le mandat 2020-2026, la commune de Sevenans bénéficie d'une enveloppe de 100 000 euros, encore non consommée.

Développement économique, transition écologique et solidarité, sont les trois piliers sur lesquels reposent l'avenir de notre territoire. Vous pouvez compter sur mon engagement au service du Grand Belfort et de ces habitants.

Je vous présente mes meilleurs vœux pour l'année 2023.

Damien MESLOT
Président de Grand Belfort



Président du conseil Départemental

Chères Sevennaises, Chers Sevennais,

Un Département au plus proche de vous !

Cette année fût marquée par le Centenaire de la création du département du Territoire de Belfort.

Nous avons souhaité y associer les communes, les associations et l'ensemble des habitants pour que tous ensemble nous célébrions cet anniversaire si particulier.

Des projets, tels que la création de l'Aire de covoiturage que nous avons inaugurée en octobre ont vu le jour.

Le remplacement de la passerelle des Sablettes est quant à lui en cours de réalisation après de nombreuses années d'attente pour les habitants de Sevenans.

Le Conseil départemental a récemment voté la création du dispositif « Passeport accession 90 » qui vise à donner un coup de pouce financier aux ménages qui souhaitent pour la première fois acheter leur résidence principale dans le Territoire de Belfort. Ce dispositif permettra d'inciter les foyers à s'installer durablement dans nos villages.

Chaque jour, nous travaillons avec le Département du Territoire de Belfort afin d'améliorer votre quotidien en accompagnant la commune de Sevenans à réaliser ses projets grâce à nos dispositifs partenariaux d'aides aux communes.

Notre volonté est de maintenir cette proximité pour agir en efficacité au quotidien.



Florian BOUQUET
Président du Territoire de Belfort

Pour me contacter :
Hôtel du Département,
6 place de la Révolution française
90022 Belfort Cedex
03 84 90 90 01
florian.bouquet@territoiredebelfort.fr



Le Sénateur

Chères Sevenanaises, Chers Sevenanais,

Je tiens tout d'abord à vous adresser tous mes vœux de santé, de bonheur et de réussite pour cette nouvelle année.

Après deux années fortement perturbées par la crise sanitaire et le conflit russo-ukrainien, l'économie de notre pays fait désormais face à une nouvelle crise avec une inflation record.

Si vous êtes les premiers affectés par les effets de l'inflation, les collectivités territoriales y sont également confrontées. Leurs dépenses, notamment afférentes à l'énergie, aux matériaux ou encore aux denrées alimentaires, explosent.

Alors que les collectivités réalisent 70% des investissements publics essentiels aux populations, le contexte économique les contraint à suspendre leurs projets et à devoir faire des choix dans la mise en œuvre de certaines politiques publiques.

L'accompagnement des collectivités locales par l'État constituait donc l'un des multiples points d'attention de mes travaux parlementaires au Sénat.

Malgré ces difficultés, les élus municipaux restent pleinement mobilisés au service de leurs concitoyens et je tiens à saluer le travail de votre équipe municipale dont celui de votre Maire, Madame Maryline MORALLET. Ils savent faire preuve d'un engagement sans faille pour faire de Sevenans une commune où il fait bon vivre.

Je vous réitère tous mes vœux pour cette nouvelle année.



Cédric PERRIN

Sénateur du Territoire de Belfort,
Vice-président de la Commission des
Affaires étrangères, de la Défense
et des Forces armées



Le Député

Chères Sevenanaises, Chers Sevenanais,

Je vous souhaite une belle et heureuse année 2023 et vous adresse, à vous et à ceux qui vous sont chers, mes meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussite.

Je tiens également à adresser tous mes vœux de succès à votre Maire Maryline MORALLET et à toute son équipe municipale dont je salue le dynamisme et la capacité à porter des projets structurants pour votre commune tout en gardant ce lien de proximité essentiel avec chacune et chacun d'entre vous.

Je sais que l'actualité récente et la perspective des semaines à venir inquiètent légitimement beaucoup d'entre vous. L'inflation galopante, la crise énergétique et la guerre aux frontières de l'Europe sont autant de menaces auxquelles notre pays doit faire face.

S'agissant de la crise énergétique, notre pays doit reprendre son indépendance en faisant à nouveau confiance à l'énergie nucléaire, la moins chère et la moins polluante, et en exigeant de l'Europe que son prix ne soit plus corrélé à celui du gaz. Ce mécanisme nous pénalise fortement et n'a aucun sens, il n'a aucun sens.

Vous êtes nombreux à m'alerter sur vos difficultés pour vous soigner en raison du manque de médecins, qu'ils soient généralistes ou spécialistes, et des difficultés dans notre hôpital. La réforme du numérus clausus, que j'ai votée, portera ses fruits dans quelques années. Elle accompagnera toutes les initiatives portées par nos collectivités qui s'engagent dans la création de maisons de santé et de cabinets médicaux pour rendre attractif notre territoire. Pour ce qui est de l'Hôpital Nord Franche-Comté, je continuerai à porter le projet de le transformer en Centre Hospitalier Universitaire, capable d'accueillir plus de jeunes médecins en formation qui s'installeront à terme dans notre Département. Je n'oublie pas le développement de la Clinique de la Miotte, reprise il y a peu, et dont les équipes se mobilisent pour accroître l'offre de santé.

En 2023, nous devons collectivement porter l'ambition de continuer à développer notre Territoire en profitant des nombreux atouts qui sont les siens. Notre situation géographique, aux portes de la Suisse et de l'Alsace, notre desserte ferroviaire qui nous place à 2h30 de Paris et évidemment notre patrimoine historique, naturel et culturel. Le potentiel du Territoire de Belfort est grand, nous pouvons en être fiers et nous devons en tirer parti.

Enfin, je veux vous remercier très sincèrement pour la confiance que vous m'avez à nouveau témoignée, particulièrement à Sevenans, en me réalisant très largement Député en juin dernier. Cette confiance m'honore, et soyez assurés de ma détermination intacte à défendre à Paris vos intérêts et ceux de notre Département.

Je suis à votre disposition si vous avez besoin de moi et je reçois, chaque semaine, ceux qui le souhaitent à ma permanence que vous pouvez joindre au 03.84.22.19.07.

Je vous renouvelle mes meilleurs vœux pour 2023!

Ian BOUCARD



Etat civil

- Julia FRÉCHIN le 6 février 2022
- Léo STAMPANONI le 16 mars 2022
- Mila GABRIEL le 8 avril 2022
- Metehan SUBASI le 29 mai 2022



- Antoine DESCAMPS et Manon HENNET le 20 juin 2022

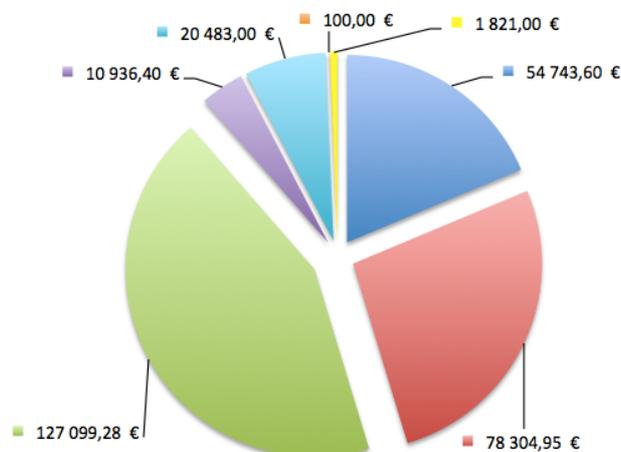


- Francis RIDOLFI le 28 février 2022

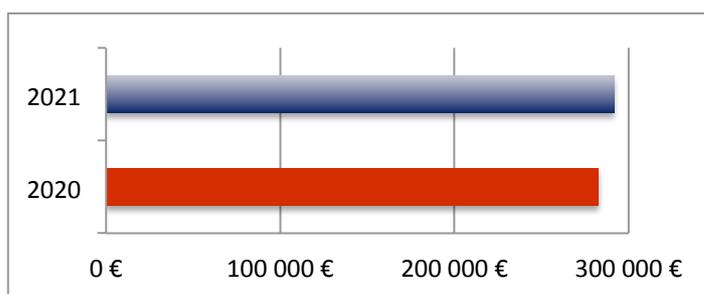


Compte administratif 2021 (Fonctionnement)

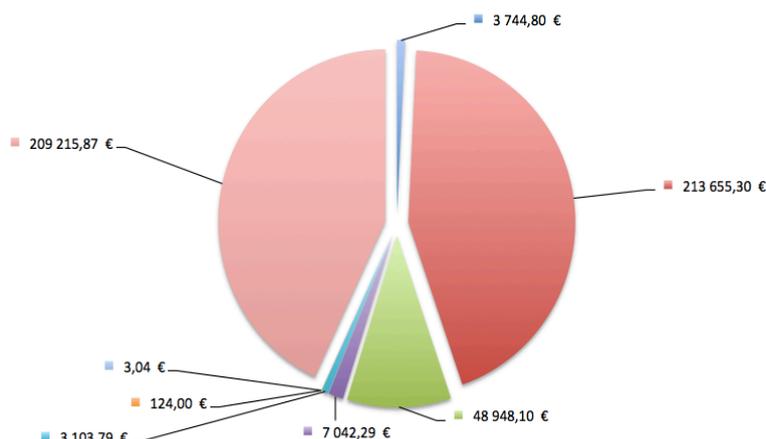
Dépenses	
Charges à caractère général	54 743,60 €
Charges de personnel	78 304,95 €
Autres charges de gestion courante	127 099,28 €
Charges financières	10 936,40 €
Opérations d'ordre	20 483,00 €
Charges exceptionnelles	100,00 €
Atténuation de charges	1 821,00 €



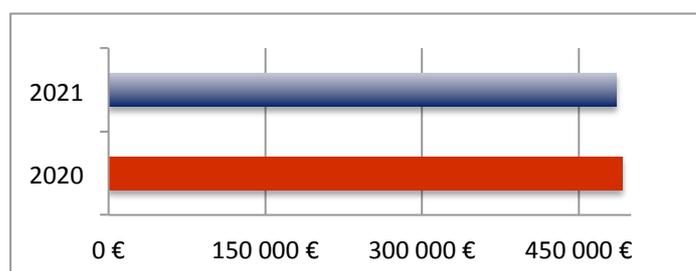
Evolution dépenses fonctionnement	
2021	293 488,23 €
2020	282 631,96 €



Recettes	
Produits des services	3 744,80 €
Impôts et taxes	213 655,30 €
Dotations, subventions, participations	48 948,10 €
Autres produits de gestion courante	7 042,29 €
Produits exceptionnels	3 103,79 €
Atténuations de charges	124,00 €
Produits financiers	3,04 €
Excédent de fonctionnement reporté de 2020	209 215,87 €

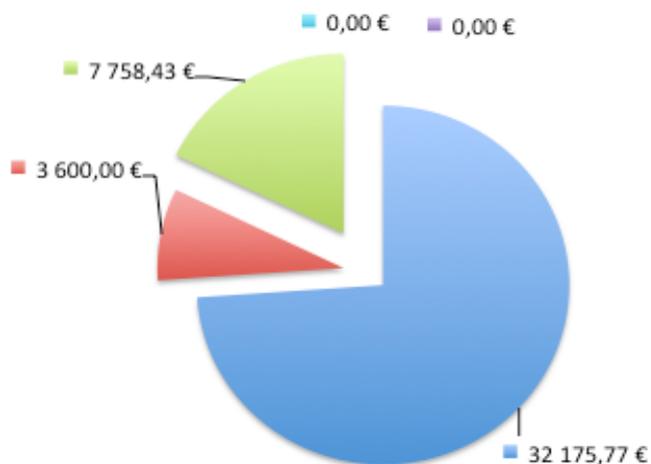


Evolution recettes fonctionnement	
2021	485 837,19 €
2020	491 827,82 €

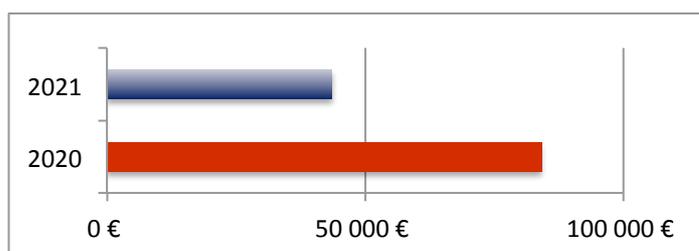


Compte administratif 2021 (Investissement)

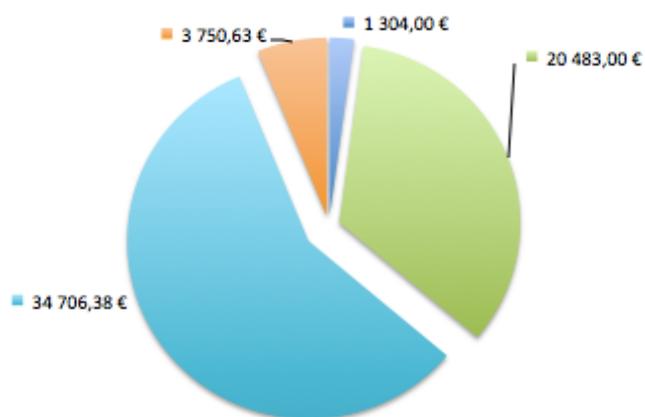
Dépenses	
Remboursement des emprunts	32 175,77 €
Immobilisations incorporelles	3 600,00 €
Immobilisations corporelles	7 758,43 €
Déficit d'investissement reporté de 2020	0,00 €
Reste à réaliser	0,00 €



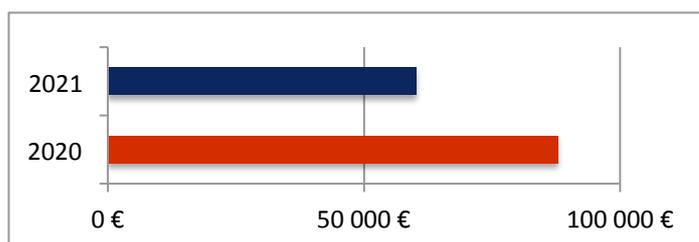
Evolution dépenses investissement	
2021	43 534,20 €
2020	84 133,20 €



Recettes	
Subventions	1 304,00 €
Emprunts	0,00 €
Opérations d'ordre + patrimoniales	20 483,00 €
Dotations Fonds divers	34 706,38 €
Excédent de fonctionnement reporté de 2020	3 750,63 €

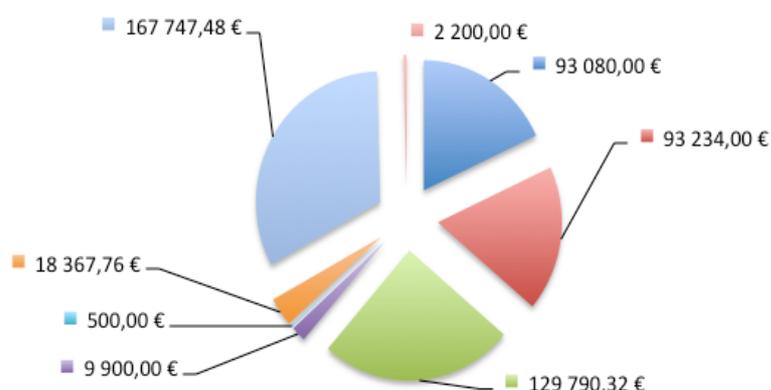


Evolution recettes investissement	
2021	60 244,01 €
2020	87 883,83 €

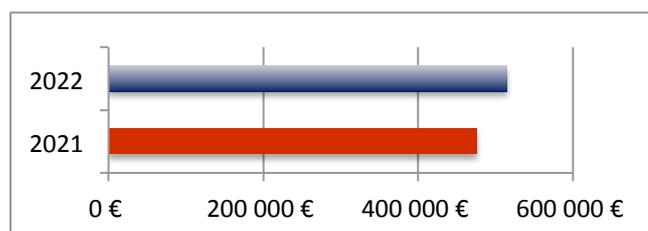


Budget 2022 (Fonctionnement)

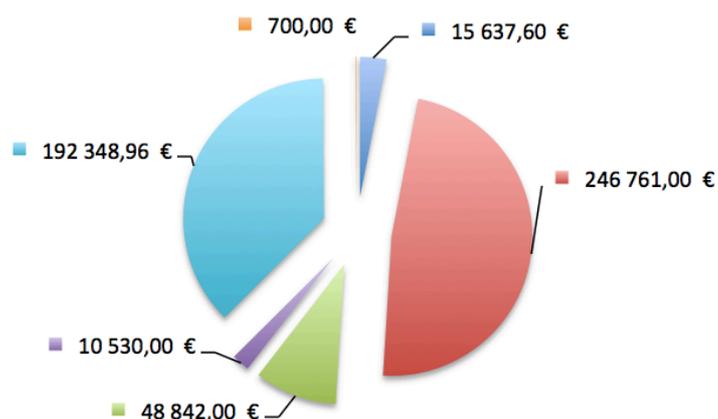
Dépenses	
Charges à caractère général	93 080,00 €
Charges de personnel	93 234,00 €
Autres charges de gestion courante	129 790,32 €
Charges financières	9 900,00 €
Charges exceptionnelles	500,00 €
Opérations d'ordre	18 367,76 €
Virement à section investissement	167 747,48 €
Atténuation du produit	2 200,00 €



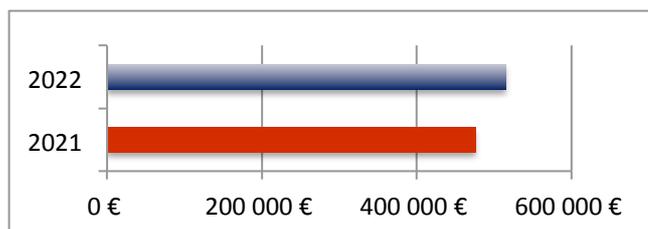
Evolution budget fonctionnement	
2022	514 819,56 €
2021	475 605,07 €



Recettes	
Produits des services	15 637,60 €
Impôts et taxes	246 761,00 €
Dotations, subventions, participations	48 842,00 €
Autres produits de gestion courante	10 530,00 €
Excédent de fonctionnement reporté de 2021	192 348,96 €
Atténuation de charges	700,00 €

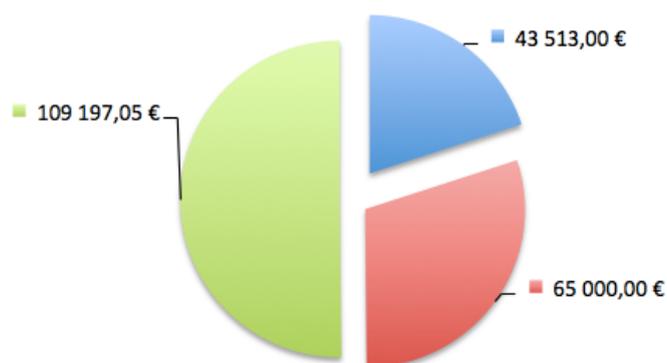


Evolution budget fonctionnement	
2022	514 819,56 €
2021	475 605,07 €

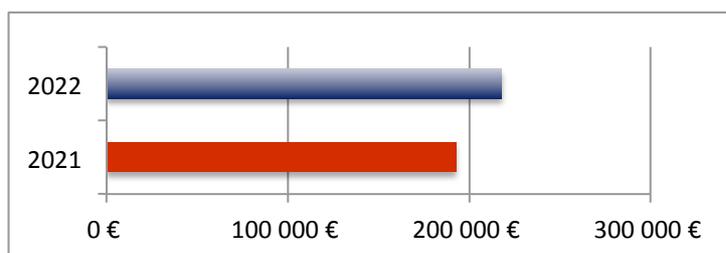


Budget 2022 (Investissement)

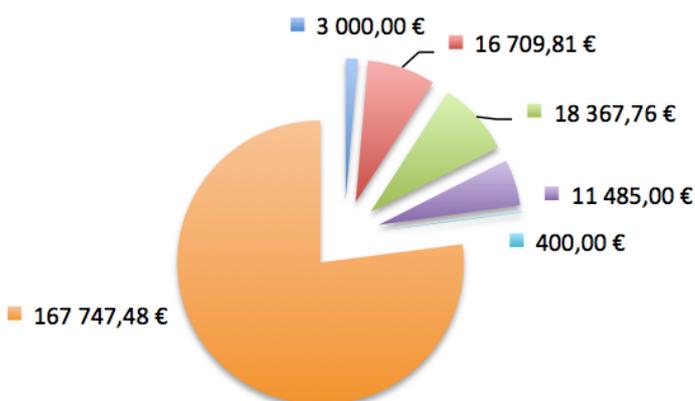
Dépenses	
Remboursement des emprunts	43 513,00 €
Immobilisations incorporelles	65 000,00 €
Immobilisations corporelles	109 197,05 €



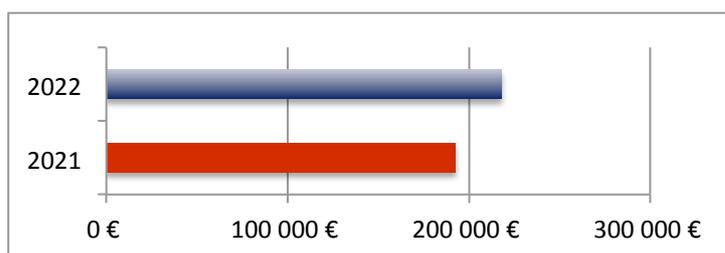
Evolution budget investissement	
2022	217 710,05 €
2021	192 691,43 €



Recettes	
Produit de cession	3 000,00 €
Solde d'exécution reporté de 2021	16 709,81 €
Opérations d'ordre + patrimoniales	18 367,76 €
Dotations Fonds divers	11 485,00 €
Dépôts et cautionnements reçus	400,00 €
Excédent de fonctionnement reporté de 2021	167 747,48 €



Evolution budget investissement	
2022	217 710,05 €
2021	192 691,43 €



RPI école élémentaire

A la rentrée 2022/2023

il y a 116 élèves répartis en 5 classes :
19 CP, 14 CE1, 26 CE2, 29 CM1, 28 CM2

64 enfants de Dorans, 8 enfants de Botans, 13 enfants de Bermont, 20 enfants de Sevenans et 11 dérogations.

Notre périscolaire est dirigé depuis septembre 2022 par une nouvelle directrice Lauryn. Certains changements de fonctionnement ont été mis en place.

Environ 25 élèves fréquentent le périscolaire le matin. 75 enfants répartis en 2 services restent manger à midi. Environ 30 enfants sont présents le soir.

Le budget du RPI a été revu à la hausse avec 170 000 €, soit une augmentation de 21 %.

La directrice est accompagnée de 4 animatrices et un agent d'entretien et de restauration.



Lauryn – Isabelle – Ophélie – Séverine –
Françoise – Anylou – Lisa – Nelly



Des animations à thèmes (Noël, Pâques, Halloween...) sont organisées avec les enfants.

Ce pôle scolaire permet d'offrir aux enfants des conditions d'épanouissement et de détente.

Ecole maternelle Pauline Kergomard

Un retour progressif à la « normale »

Cette année 2022 aura donc été marquée par la lente décrue de l'épidémie de COVID-19 et la levée progressive des différentes contraintes du protocole sanitaire.

En janvier, l'épidémie était encore en plein essor, le port du masque était obligatoire pour tous les adultes à l'école maternelle et les aérations et désinfections étaient systématiques. Les informations aux parents sur les cas de COVID ainsi que les autotests des enfants avant retour en classe se succédaient durant la fin de l'hiver et le début du printemps.

Les enseignantes et les ATSEM qui furent elles aussi touchées par l'épidémie ont fait face à ces difficultés avec la solidarité et l'abnégation dont elles ont toujours su faire preuve. Je tiens ici à les remercier chaleureusement.

Finalement, l'année scolaire 2021-2022 se terminera sous de biens meilleurs jours avec des sorties scolaires réussies pour toutes les classes et une très belle fête de l'école qui fut l'occasion pour les enfants de proposer un spectacle fait de danses et de chants sous un soleil radieux. Une kermesse peut également être organisée grâce au travail des enseignantes, ATSEM, parents d'élèves ainsi que l'association « P'tits coups 2 mains ».

***Bravo et merci à tous
pour cette belle matinée festive !***



En mars puis en juin 2022, les enseignantes avaient également été rassurées par la confirmation que les 3 classes de maternelle seraient maintenues pour la rentrée de septembre 2022 et ce malgré la baisse des effectifs (passant de 60 à 51 élèves).

Malheureusement, à la toute fin du mois d'août, quelques jours seulement avant la rentrée scolaire, la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale (DSDEN) informait la mairie de Dorans de son intention de fermer une classe de l'école maternelle et ce alors que le nombre d'enfants inscrits était exactement celui présenté lors des différentes commissions du printemps.

Nous devons le maintien des 3 classes de maternelle à l'intervention du président du Conseil Départemental M. Florian Bouquet, sollicité par les maires des 4 communes, auprès de la DSDEN. Si la fermeture d'une classe peut s'entendre au regard des baisses d'effectifs, elle doit cependant être décidée et annoncée au plus tôt afin que toutes les parties prenantes (enseignantes, syndicat, etc...) puissent s'organiser en amont et prendre les décisions qui s'imposent.

Je remercie bien entendu M. Bouquet pour son action mais également tous ceux qui ont soutenu notre école afin de conserver nos 3 classes.

Ecole maternelle Pauline Kergomard

51 élèves répartis dans 3 classes :

Classe de Myriam Mangeat (petite section) :

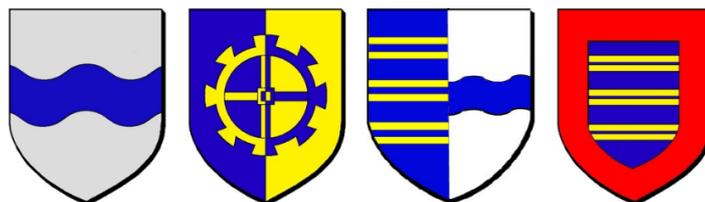
13 élèves dont 1 dérogation,
3 de Bermont, aucun de
Botans, 6 de Dorans et **3
Sevenanais (Antonin,
Maddy et Noyan)**

Classe de Caroline Boillod, directrice et Emmanuelle Dauphin (décharge de direction 1 vendredi sur 3) (moyenne section) :

19 élèves dont 2
dérogations, 3 de Bermont, 1
de Botans, 8 de Dorans et **5
Sevenanais (Chiara, Léa,
Lysandre, Martin et
Maxence)**

Classe de Marielle Gasne- Houlmann (grande section) :

19 élèves dont 3
dérogations, 1 de Bermont, 2
de Botans, 9 de Dorans et **4
Sevenanais (Gaspard,
Perle, Sacha et Téo)**



Je souhaite encore une fois cette année saluer l'engagement, la solidarité et l'investissement au quotidien de l'ensemble du personnel du syndicat qui œuvre pour la bonne marche de notre école maternelle :

- Tout d'abord, les ATSEM Sandrine et Fanny qui, en plus de leur travail à l'école aux côtés des enseignantes et des élèves, ont la charge de l'accompagnement des enfants de maternelle dans les 2 bus scolaires. Merci pour leur patience, leur gentillesse et leur disponibilité.
- Ensuite, Sylvie, agent d'entretien de l'école, qui a connu une année contrastée avec un long arrêt maladie en début d'année et le bonheur de se marier en cette fin d'année. Tous les membres du syndicat se joignent à moi pour lui souhaiter nos meilleurs vœux de bonheur.
- Puis Mirsad et Brayan, les agents communaux de Dorans qui réalisent les petits travaux de réparation et d'entretien dans et autour de l'école. Mirsad à qui nous souhaitons d'ailleurs une excellente retraite à partir du 1^{er} janvier 2023. Bonne continuation et bon repos bien mérité.
- Enfin Armelle, secrétaire de la mairie de Sevenans et du SIEMPK, qui est aux côtés des enseignantes et des élus du syndicat afin de gérer avec beaucoup d'efficacité les nombreux dossiers complexes qui font le quotidien d'un syndicat intercommunal. Elle a été absente en cette fin d'année pour raisons médicales et nous lui souhaitons tous un bon rétablissement et un bon retour en 2023.

**Président du SIEMPK
Syndicat Intercommunal de l'Ecole Maternelle Pauline Kergomard
Mickaël NICOD**

Nouveau lotissement

Initialisé en 2017 par Néolia, le projet d'un nouveau lotissement situé sur l'ancienne rue de Leupe au lieu-dit « Les grands champs », a reçu en cette année 2022 toutes les autorisations nécessaires pour enfin voir le jour.

Quelques années se sont donc écoulées pendant lesquelles ont eu lieu les négociations pour l'acquisition des terrains, l'élaboration du projet, en faire des itérations pour le faire accepter par le service instructeur (Service administratif chargé de l'examen d'une demande d'autorisation de construire) et Mme le maire.

La commercialisation des lots a donc pu débuter début septembre.

La demande pour du terrain à bâtir étant forte sur Sevenans, 2/3 des lots ont déjà une option pour une acquisition après seulement 2 mois, alors que les premières signatures ont été faites.



Initialement composé de 38 lots, le projet définitif en comporte 31 dont 2 lots de 6 logements chacun en PSLA (Acquisition d'un logement neuf sans apport après location d'un an).

Les superficies de parcelles s'étendent de 500 m² à 931 m².

En tant que promoteur, Néolia a l'exclusivité sur 70% des parcelles en tant que constructeur pour une durée de 6 mois.

Conçue en boucle, la voirie sera partagée et à sens unique et sera complétée par des chemins piétonniers. Une dénomination devra être trouvée pour cette nouvelle rue.

L'accès se fera par l'ancienne rue de Leupe qui sera réaménagée pour l'occasion.

La phase de travaux devrait commencer en janvier 2023 avec l'assainissement / terrassement / voirie provisoire.

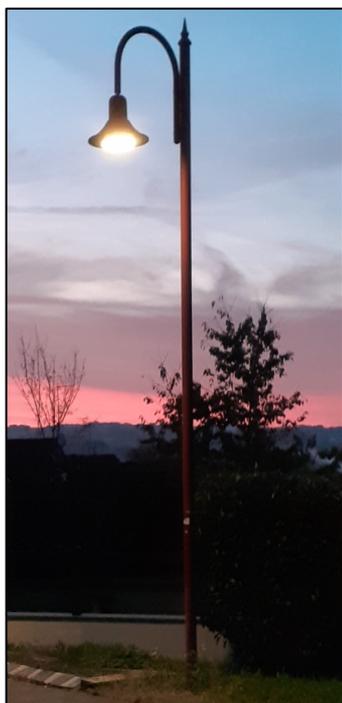
Les lots seront livrables mi 2023 pour le début des constructions individuelles.

Les futurs propriétaires peuvent donc espérer emménager à l'été 2024.

Cyril DUFFET

L'éclairage public

« ECLAIRER JUSTE »



La maîtrise de la lumière

Dans le cadre des économies d'énergies, la municipalité a souhaité réaliser le remplacement des lampes iodures par des solutions efficaces, fiables, et respectueuses des normes qui s'inscrivent dans la durée.

Les ambiances d'éclairage de qualité permettent d'avoir recours aux technologies les plus performantes : les LED.*

L'entreprise Baumgartner de Chatenois les Forges a réalisé les travaux durant l'été. Les différents modules sont de fabrication Française. Société ECLATEC.

Ceux-ci ont trouvé leurs places sans le remplacement des mâts.

Une économie énergétique est attendue par cet investissement sur les 117 luminaires de la commune. La puissance passe de 100 watts à 50 watts pour 63 lampadaires les plus hauts, et de 50 watts à 36 watts pour 54 autres implantés rue des Vergers, du Coteau et des Grands Champs. Avec un abaissement de 50% à la consommation nocturne (de 23H 00 à 5H 00).

Avec l'optimisation énergétique, le respect des normes et la qualité des ambiances lumineuses, l'économie réalisée nous permet de conserver l'éclairage nocturne. L'intensité abaissée la nuit apporte le confort et la sécurité tout en respectant les règles de l'environnement.

Ces équipements sont garantis 5 années, ce qui implique qu'il n'y a plus besoin de maintenance. A fin septembre 2023, un premier bilan permettra d'analyser les écarts de consommation sur une année complète en kilowattheures. Par contre, compte tenu de la flambée des coûts de l'énergie, la hausse en euro va être très importante.

Pour coût en **HT de 49 955.82€**, cet investissement a été financé comme suit :

- DSIL*	30%.....	14 986.75 €.
- Conseil départemental	50%.....	24 977.91 €.
- Fonds propres de la commune	20%.....	9 991.16 €.

Pour un montant **TTC : 59 946.98 €**

*Lumière électroluminescente par diode.

*Dotation de soutien à l'investissement local. (Préfecture)



Syndicat de gestion des immeubles intercommunaux



Lorsque l'on quitte le cœur du village de Bermont et que l'on monte en direction de l'ancien village d'Oye détruit par les Suédois en 1633, on arrive rapidement à un petit îlot triangulaire. C'est à cet endroit que s'élève la charmante petite chapelle de Notre Dame du Chêne.

Elle renferme une statuette datant du XVI^{ème} siècle découverte au creux d'un chêne. On n'a jamais su qui l'avait déposée là mais elle devint rapidement un objet de piété pour les populations des villages environnants.

Le chêne qui l'abritait dut être abattu pour laisser la place à un nouveau chemin et la statuette dut être hébergée à l'église du village. Curieusement, le lendemain, elle avait repris sa place au creux du chêne et le phénomène se reproduisit 3 fois de suite. La chapelle fut bâtie en 1841 à une courte distance de l'arbre abattu. Elle devint alors un lieu de pèlerinage très fréquenté.

En 1878, elle dut être restaurée mais elle fut malheureusement mise à sac et profanée par des ouvriers lors de la construction du Fort du Bois d'Oye. A nouveau restaurée à l'arrivée du curé Marchal en 1939, la statue de la vierge y reprit sa place. Une ultime rénovation a eu lieu dans les années 70 à l'initiative de l'abbé Dominique. Le toit, la porte, la peinture ont été refaits ; on fabriqua aussi les bancs placés derrière la chapelle. L'autel fut construit en béton armé, il est surmonté d'une niche en pierre qui abrite aujourd'hui la statuette de Notre Dame du Chêne. On retiendra que de nombreux habitants des villages du secteur furent les artisans de cette rénovation.

Loin de la ferveur religieuse d'une certaine époque, le lieu est aujourd'hui très apprécié des promeneurs. On peut toujours apercevoir à l'intérieur la petite statue ou simplement faire une petite halte pour admirer le panorama verdoyant des alentours.



La vie du syndicat en bref...

- ✚ Cette année 2022 a été placée sous le signe de la maîtrise budgétaire ; seuls quelques travaux d'entretien courant ont été réalisés.
- ✚ La réflexion s'est portée sur les projets à venir :
 - ✓ La réfection du talus en contrebas de l'église. Une demande de subvention au titre du Plan Paysage du Grand Belfort devrait permettre de réaliser ces travaux en 2023.
 - ✓ Des travaux sur le cimetière : pose de caveaux et de cases de columbarium, réfection de la peinture des portes, achat et pose de plaques d'identification de chaque concession. Là aussi, les travaux devraient avoir lieu au 1^{er} semestre 2023.

Le fleurissement

Cette année fut marquée par le centenaire du département, ainsi un panneau composé d'une carte du territoire de l'époque et les blasons respectifs de chaque commune a été érigé à côté de notre cabane au centre du village.

Hormis les décorations habituelles au fil des saisons, la nouveauté cette année a été l'arrivée dans le village d'un ancien traineau en chêne (qui je pense date d'une soixantaine d'années).



Il nous a gracieusement été offert par le moulin GHEERBRANT à Frahier et Châtebier par messieurs Fabrice et Quentin CESCA. Initialement mis en vente, les propriétaires ont finalement décidé de nous le donner en espérant que nous en fassions un meilleur usage au sein de notre commune et qu'il retrouve une « seconde vie ».

Après restauration, ce traineau a contribué à l'embellissement de notre village au moment des fêtes de fin d'année.



Le sapin de Noël quant à lui nous a été offert par monsieur Pierre SAUVAGE, entrepreneur de notre village qui habite juste à côté de l'emplacement actuel du Sapin. L'opération de mise en place s'est donc déroulée plus aisément pour nous.

Enfin pour finir, j'aimerais avoir une pensée pour ceux qui nous ont quittés car cela a été le cas dans ma famille ainsi que chez certains membres du conseil municipal.

Merci également à tous les bénévoles du comité fleurissement qui se sont investis tout au long de l'année pour le bien-être de notre village.

Jean François CASOLI

La forêt communale

Dans le cadre de la gestion durable de la forêt de notre commune, des travaux suivis par l'O.N.F. seront réalisés durant l'hiver 2022/2023.

Dans la parcelle N° (6r) Bois des Fromenteaux :

- Une maintenance manuelle de filets sylvicoles. (Passages à entretenir)

Dans la parcelle N° 7. Bois de Fromenteaux la sapinière :

- Des travaux préalables à la régénération par broyage seront réalisés, une plantation de 250 chênes pubescents* en provenance du Massif Central.



Allée du Bois des Fromenteaux

Coût des travaux : 1270 euros

**Le chêne pubescent est une espèce d'arbres à feuillage caduc des régions tempérées de l'hémisphère nord. Ces dernières années les forêts souffrent. Partout les arbres dépérissent, ce phénomène se concentre surtout dans le Grand Est. C'est une adaptation de ces chênes « méditerranéens » à la sécheresse et aux canicules. Les caractéristiques de ce chêne est d'avoir d'un tronc long et droit et d'un houppier ample et clair. (Sources ONF)*

TRAVAUX 2023/2024

L'état d'assiette proposée par notre garde forestier pour les deux années à venir est les parcelles concernant le canton de Leupe.

Sur la parcelle N° 12 seront réalisées des emprises de cloisonnement.

Sur la parcelle N° 13 et N° 14 et N° 15 de l'amélioration et de la régénération des plantations.

Le volume total de la coupe prévisionnel sera de 190 m³ (écorce et houppier compris) 2023 /2024.

Le sujet d'actualité préoccupant est le dépérissement depuis 2019 (sapin, chêne hêtre, épicéa) avec une inquiétude pour le printemps 2023 concernant l'évolution sanitaire. Donc il nous faut favoriser l'adaptation des forêts aux changements climatiques et limiter l'impact au sol en respectant le tassement (engins forestiers).

L'affouage

L'affouage communal est défini dans le code forestier comme un mode de jouissance des produits des forêts communales.

Il est proposé à ses habitants par la commune forestière afin qu'ils bénéficient de bois de chauffage pour leurs besoins domestiques propres.

Le terme puise ses origines dans l'ancien français «fouage » qui désignait le foyer. Les bénéficiaires de l'affouage sont appelés les « affouagistes ».

Ils sont attribués par tirage au sort en décembre à chaque ménage inscrit résidant dans la commune. Chaque affouagiste est responsable de sa portion, doit respecter le cahier des charges et le calendrier fixés par l'ONF.

En 2021 / 2022 :

6 affouagistes se sont repartis 107 stères.

Pour 2022/2023 :

9 affouagistes se sont inscrits.



Bois de la Batterie

Dans le petit bois de la Batterie, suite à la sécheresse, 18 tiges seront abattues à destination de l'affouage (merisier, frêne, robinier (faux acacias))

Une forêt dynamique va favoriser la vitalité des arbres et donc leur capacité à stocker du carbone. Dans une forêt bien gérée, récolter un arbre et le transformer est bon pour la planète.

Sources : France Bois Forêt

Bernard TOURNIER

Comité des fêtes

En 2022, Il y a du mieux...

Chères Sevenanaïses, chers Sevenanais,

Après deux années difficiles, tout semblait repartir au beau fixe pour l'exercice 2022 avec la levée des mesures sanitaires. Mais c'était sans compter sur une nouvelle vague de Covid 19, en janvier, avec l'apparition d'Omicron. Tout était pourtant prêt pour notre loto prévu le 15 janvier 2022. Les lots étaient achetés, les commandes pour la buvette et la petite restauration étaient programmées.



Puis on réactive certaines mesures sanitaires avec l'interdiction des buvettes, l'obligation pour les participants de porter le masque et l'interdiction de se déplacer afin de limiter les flux, nous ont contraint à reporter la manifestation. Nous décidons donc de la reporter en date du 15 octobre 2022, et de faire d'une pierre deux coups. Un, notre traditionnel loto aura bien lieu en 2022, et deux nous reverserons une partie du bénéfice au profit de la ligue contre le cancer dans le cadre d'octobre rose.

Nous remercions d'ailleurs nos fidèles partenaires qui nous soutiennent chaque année. Mention particulière, au chef Olivier Bruez du restaurant « La Tour Penchée » qui a à cœur de nous soutenir chaque année à l'occasion de notre loto. En effet cette année, il ne s'est pas contenté de nous offrir le gros lot mais il a tenu à nous offrir deux autres lots.



Les activités sportives ont repris en pointillé depuis le mois de septembre 2021, au gré des ouvertures et fermetures de salle et la mise en place du pass sanitaire.

C'est en février que débute notre saison 2022, avec notre foire aux livres les 19 et 20 février 2022. Nous enregistrons à cette occasion, une belle participation avec 172 visiteurs, 635 livres vendus.

En mai, c'est au tour de la marche pique-nique de prendre place. Cette manifestation gratuite, réservée aux habitants de Sevenans au cours de laquelle une marche d'une dizaine de kilomètres avec l'apéritif, la viande du barbecue le fromage était offerts, n'a malheureusement conquis que 49 personnes. La météo était très clémente et l'ambiance excellente. Nous vous espérons plus nombreux en 2023.



Puis le mois de juin pointe le bout de son nez avec l'organisation de nos feux de la Saint Jean. Un beau soleil s'est présenté au matin de ce 11 juin 2022 pour le montage du bûcher et des chapiteaux. Le public fut au rendez vous avec une affluence record. Nous regrettons d'ailleurs de n'avoir pu donner satisfaction à tous les visiteurs, suite aux ruptures de sandwiches et boissons.

Comité des fêtes

La pause estivale nous conduit tout droit en septembre, avec notre marche gourmande. La première marche gourmande organisée seule par le comité des fêtes de Sevenans. 161 marcheurs sont venus se frotter aux 6 étapes du tour de France. L'apéritif en Lorraine, l'entrée en Provence Alpes Côte d'Azur, le plat au pays basque, le fromage en Rhône Alpes et Normandie, la collation au Mont Saint Michel et enfin le dessert en Bretagne. Encore une belle journée par une belle météo et une excellente ambiance.

Puis l'automne arrive à grand pas, et c'est le mois d'octobre. Le village se pare alors de son manteau rose avec la mise en place des décorations. Mois d'octobre consacré à la lutte contre le cancer du sein. Cette année deux manifestations organisées pour octobre rose. Notre marche le 2 octobre, sous une pluie battante où 29 courageux marcheurs sont venus témoigner de leur soutien à la cause. 250 Euros de dons récoltés + 40 euros de bénéfice buvette seront reversés à la ligue contre le cancer 90. Le loto reporté de janvier qui a fait salle comble avec 200 participants. 710 Euros de bénéfice reversé également soit un total de 1000 euros.

Comme chaque année, nous participons également au Téléthon en date du 3 décembre 2022 avec l'organisation d'une soirée Karaoké et de notre traditionnelle soupe de potirons, accompagnées d'une tartine morbier saucisse de Morteau.



Nous vous informons que le comité des fêtes de Sevenans soufflera ses 50 bougies, à l'occasion du feu de la Saint Jean, le samedi 10 juin 2023.

Nous comptons sur votre soutien et votre présence lors de nos manifestations en 2023. Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour 2023.

A vos agendas pour 2023 :

- 14 janvier 2023 : Loto (Salle des fêtes de Trévenans)
- 18 et 19 Février 2023 : Foire aux livres (salle des fêtes la Folichotte)
- 14 mai 2023 : Marche pique nique (salle des fêtes la Folichotte)
- 10 juin 2023 : Feux de la Saint Jean, cinquantenaire du comité (salle des fêtes la Folichotte)
- 02 juillet 2023 : Vide grenier
- Septembre 2023 : Intervillages de pétanque organisés par la commune de Bermont
- 17 septembre 2023 : Marche gourmande (salle des fêtes la Folichotte)
- 14 octobre 2023 : Octobre rose (salle des fêtes la Folichotte)
- 02 décembre 2023 : Téléthon

Colis des anciens



Cette année encore les conditions sanitaires n'ont pas permises l'organisation de notre traditionnel repas, c'est pourquoi nos aînés âgés de plus de 70 ans ont été bénéficiaires d'un colis festif en provenance des Fleurons de Lomagne.

Souhaitant qu'il ait ravi vos papilles, et pouvoir vous retrouver cette année pour un moment de convivialité.

Salle des fêtes - la Folichotte

L'année 2022 touche à sa fin, les feuilles d'automne ont fini de tomber et l'heure est au bilan.

Notre salle des fêtes a été louée 36 fois cette année :

- 7 fois à titre gracieux aux associations du village
- 5 locations à la journée
- 7 locations aux habitants de Sevenans
- 17 locations aux extérieurs

Le bilan location est très satisfaisant, et sur l'exercice 2022 la salle « s'autofinance ».

Pour pérenniser l'avenir et l'entretien de nos locaux nous avons décidé de nouveaux tarifs pour 2023 :

- 330 Euros pour les locations en week-end
- 120 Euros pour les locations à la journée
- 200 Euros pour les habitants de Sevenans (tarif inchangé)

Dans le cadre des économies d'énergie, il est prévu après étude de changer les éclairages intérieurs et extérieurs afin de tout équiper en LEDS.

Malgré la période incertaine et perturbée que nous traversons actuellement, nous vous souhaitons ainsi qu'à l'ensemble des êtres qui vous sont chers, le meilleur pour l'année à venir.

***Le comité de gestion de la salle des fêtes
Françoise MAZZOLENI***

Les anciens combattants des 4 communes

BERMONT – BOTANS – DORANS – SEVENANS

L'année 2022 restera pour nous tous marquée par la guerre en Ukraine et ses répercussions grandissantes. A cela il faut ajouter les multiples craquements économiques, politiques et climatiques qui secouent nos sociétés, jusqu'à cette canicule et une sécheresse récurrente.

L'année 2022 a été marquée par les 100 ans de notre Département et de notre Association.

Assemblée Générale le 05 mars 2022 à la mairie bleue de Sevenans

Après avoir salué fraternellement les 9 membres présents, excusé les absents, et constaté que le quorum (9+2 pouvoirs sur 16 membres à jour de cotisation) permettait le déroulement de l'AG, notre Président a déclaré l'assemblée générale ouverte.

Tout d'abord, il a remercié Madame le Maire de la commune de Sevenans d'avoir mis à notre disposition cette salle de la mairie bleue.

Depuis notre assemblée générale du 7 mars 2020 à Botans nous avons les uns et les autres été confrontés à cette pandémie du Covid-19 qui a bousculé notre vie, nos emplois du temps, nos relations, même familiales.

L'ordre du jour s'est poursuivi par :

- la lecture et l'adoption du compte-rendu de l'AG 2020
- le rapport d'activité 2020 et 2021 par le secrétaire
- le rapport financier 2020 et 2021 par le trésorier
- la lecture et l'adoption du rapport des réviseurs aux comptes
- le programme pour 2022
- le renouvellement des membres du comité



COMMÉMORATION du 11 NOVEMBRE 2022 et évocation des 100 ans de notre Association

Accueil des participants par le Président suivi de son message :

Madame Maryline Morallet, Maire de Sevenans, Conseillère Départementale, vice-Présidente du Grand Belfort, Madame Marie-Laure Friez, Maire de Botans, vice-Présidente du Grand Belfort, Monsieur Daniel Schnoebelen, Maire de Dorans, Monsieur Pascal Grosjean, Maire de Bermont, Président du Syndicat de gestion des immeubles intercommunaux, vice-Président du SDIS, Mesdames, Messieurs, les Conseillers Municipaux de nos quatre communes, Monsieur Jean-Pierre Roth Président du Souvenir Français, comité de Châtenois-les-Forges, Monsieur le Représentant de la Gendarmerie, Monsieur le Représentant du SDIS, Mesdames, Messieurs les élus du conseil municipal des jeunes de Dorans accompagnés de Madame Brigitte Parola, adjointe à Dorans, Madame, Messieurs, les jeunes sapeurs-pompiers de Châtenois-les-Forges, Madame, Monsieur les instituteurs du RPI de Dorans et leurs élèves, Monsieur David Grandvoinet, Président du comité des fêtes de Sevenans, Mesdames, Messieurs, chers amis,

Vous le savez, le département du Territoire de Belfort a fêté son centenaire tout au long de cette année 2022. Et bien aujourd'hui en ce 11 novembre, nous fêtons les 100 ans de l'Association Fraternelle des Anciens Combattants de nos 4 communes.

Suite à la guerre franco-prussienne de 1870-1871 au cours de laquelle Belfort et ses environs ont résisté plus de 100 jours au siège Prussien, cette partie du Territoire Alsacien n'a pas été annexée par les Allemands, et donc, restée Française. Elle était à l'origine nommée « Arrondissement subsistant du Haut-Rhin ».

Les anciens combattants des 4 communes

BERMONT – BOTANS – DORANS – SEVENANS

Lors de la première guerre mondiale de 1914 – 1918, la France a perdu 1 400 000 mille personnes et 3 millions de blessés sur 40 millions d'habitants. En 1918, l'Alsace et la Moselle réintègrent la France, mais Belfort ne rejoint pas le département du Haut-Rhin.

On ne pouvait pas oublier toutes ses femmes et hommes, c'est ainsi que ce monument a été inauguré le 10 mars 1921.

Le 11 mars 1922, un 90^{ème} département est créé : il est alors nommé « Territoire de Belfort ».

Dans le même temps, les Anciens Combattants et Mobilisés de nos 4 communes souhaitent établir des relations amicales afin de faciliter les moyens de se venir en aide et de perpétuer le souvenir des camarades « Morts pour la Patrie ». Les statuts de l'association des Anciens Combattants sont publiés au journal officiel de la République Française le 28 mars 1922.

Le premier Président de l'Association fut Gustave Roy de Bermont, blessé par les gaz le 5 novembre 1918 à Retelle quelques jours avant l'armistice, il ne retrouvera sa famille que le 20 septembre 1919. Gustave, à l'occasion des cérémonies du 11 novembre, tenait à marquer de sa présence cette commémoration.

En 1922, le Parlement Français, par la loi du 24 octobre, a déclaré le 11 novembre, Fête Nationale.

Longtemps demeuré le jour anniversaire de l'Armistice et de la "commémoration de la Victoire et de la Paix", la cérémonie du 11 novembre rend désormais, par la Loi du 28 février 2012, hommage à tous les "Morts pour la France", civils ou militaires.



En ce jour de mémoire, ayons une pensée pour tous nos militaires, notamment ceux des opérations extérieures et opérations intérieures. Ils défendent les intérêts de notre pays, en métropole, Outre-Mer et dans le reste du monde.

Nous pensons évidemment au conflit entre la Russie et l'Ukraine, ces pays qui se trouvent sur notre continent ! Comment ne pas faire le parallèle avec ce qui vient d'être dit. C'est ainsi que les valeurs de la République Française : Liberté, Égalité, Fraternité, ciment de notre cohésion, portent un sens tout particulier encore plus fort à nos jours.

Vive la République, Vive la France

Ensuite la parole a été donnée à Pascal Grosjean qui a expliqué la présence du drapeau des sapeurs-pompiers de Belfort qui trône au musée de Belfort et qui relate la fin d'une époque avec la création du SDIS le 1^{er} janvier 1999. Il a aussi présenté Jacques ROY, fils du premier Président de notre Association.

La cérémonie s'est poursuivie suivant le protocole avec : la montée des couleurs, la lecture du message de l'UFAC par le Maire et les Adjointes du Conseil Municipal des jeunes de Dorans, la lecture du message de la secrétaire d'État auprès du Ministre des Armées par Monsieur le Maire de Dorans, l'appel des Morts avec dépôt d'une fleur devant le monument par les élèves du RPI de Dorans à chaque énoncé du Mort. (34 en tout)

Ensuite Dépôt de gerbes. La gerbe des AC par le Président accompagné des 4 maires et du maire du conseil municipal des jeunes de Dorans, La gerbe du Conseil Départemental déposée par Maryline MORALLET accompagnée par deux jeunes sapeurs-pompiers.

Ensuite ravivage de la flamme du souvenir et explication du symbole.

Ensuite sonnerie « Aux Morts » suivie de la minute de silence et du refrain de la Marseillaise chantée par les enfants.

Le Président remercie et félicite tous les jeunes qui ont participé à ce devoir de mémoire avec les applaudissements de tous les participants à la cérémonie.

Au nom de tous les membres de l'association, nous adressons aux habitants des quatre communes tous nos meilleurs vœux pour l'année 2023.

Le Président, Gérard BEHRA
Le Secrétaire, Jean-Pierre ROTH

Le radio club



MANOU
PRESIDENT
FONDATEUR

MICHEL
GALLIEN
PRESIDENT
D'HONNEUR

MARTIAL
HERAULT
1^{ER} VICE
PRESIDENT
D'HONNEUR

ALAIN
ROUSSEL
2^{EME} VICE
PRESIDENT

**TOUTES MANIFESTATIONS SPORTIVES ET POPULAIRES
TRANSMISSIONS RADIO EN RESEAU PRIVE
GESTION PARKINGS**



PRESIDENT FONDATEUR JEAN LOUIS MARIE
4B RUE DES FROMENTAUX - 90400 SEVENANS
TEL : 06.16.35.16.96 E.MAIL : manou90400@free.fr

NOTRE PARTENAIRE



Président d'Honneur : Michel GALLIEN
1^{er} vice-président : Martial HERAULT
2^{ème} vice-président : Alain ROUSSEL

L'an 2022 est terminé, cette année nous avons passé des fêtes de fin d'année normales (Covid). Je voudrais commencer par annoncer une bonne nouvelle concernant le RADIO CLUB : en effet en 2023 nous allons prendre de la hauteur, non avec des mâts télescopiques mais cette fois-ci avec les satellites. Le radio club va se lancer dans la radio numérique, ce qui représente un investissement conséquent, que nous n'aurions pas réussi à assumer seul. C'est grâce au conseil Départemental de Belfort qui nous a octroyé une importante subvention, et nous tenons à remercier son président et ses services. Nous remercions également Madame Morallet Maire de Sevenans et ses conseillers pour la subvention accordée au RADIO CLUB. Les années Covid nous ont considérablement impactés, c'est donc avec soulagement et avec beaucoup de motivation que nous allons nous lancer dans cette nouvelle aventure. Le RADIO CLUB et ses bénévoles sont fiers de représenter la commune de Sevenans dans toutes les manifestations populaires et sportives. Le RADIO CLUB jouit d'une très bonne réputation auprès des organisateurs. Nous serons présents aux feux de la Saint Jean pour assurer le bon stationnement afin de contribuer au bon déroulement de cette soirée, qui j'en suis certain, sera conviviale comme à chaque manifestation. Jean Louis MARIE Président et ses bénévoles vous donnent rendez-vous le 6 novembre pour sa 6ème bourse au matériel radio et informatique à la salle de la Folichotte à Sevenans, sans oublier le 10 juin 2023 pour la soirée du feu de la Saint Jean à la salle de la Folichotte

Michel GALLIEN



Fourrière départementale

Déménagement de la Fourrière et de la SPA

Après avoir rencontré des difficultés à trouver un terrain dans l'agglomération Belfortaine, c'est aujourd'hui chose faite !

L'installation du refuge se fera à Danjoutin au lieu-dit du Grand Bois non loin de la déchetterie.

Le déménagement de la fourrière et de la SPA représente un projet de 3,4 millions d'euros HT porté par le syndicat intercommunal de la Fourrière.

Le Conseil Départemental soutient et s'engage auprès du Syndicat intercommunal de la Fourrière (SIFOU), auquel adhère l'ensemble des communes du Territoire de Belfort, et vote une subvention de 700 000€, qui va permettre d'amorcer le projet.

Le SIFOU sollicitera également l'Etat et les grandes associations de défense des animaux ainsi que les dons.

Afin de mener à bien cette construction, la SODEB assurera la maîtrise d'ouvrage publique pour un montant de 208 700€ HT.

Si tout se passe bien, les travaux devraient débuter au troisième trimestre 2023 et se terminer courant de l'année 2024.



La Fourrière va voir sa capacité d'accueil augmenter : 12 chiens dont 4 de grande taille, 34 chats, quelques nouveaux animaux de compagnie (NAC) et un grand animal (Equin, bovin ou caprin)

La superficie de la SPA permettra d'accueillir jusqu'à 49 chiens dont 10 de grande taille, 100 chats et quelques NAC. Offrant une surface de 6000m² pour le bien-être des animaux sur un terrain de 10.000m², la future localisation permettra la possibilité d'agrandissement en fonction des besoins.

Tous les ans, après les fêtes, de nombreux animaux de compagnie offerts en cadeau de Noël sont abandonnés dans les refuges. L'animal est plus qu'un cadeau, c'est une vie... Acheter ou adopter un animal doit être une décision responsable. Chaque espèce, chaque race a des besoins différents, d'où l'importance que le futur maître fasse lui-même la démarche de choisir l'animal qui correspond à ses aspirations et à sa situation.

Les aliments les plus toxiques pour votre chien

Abricots, cerises, pêches, poires, prunes	Champignons
Ail	Chocolat
Alcool	Choux, navets, pommes de terre
Aliments pour bébés	Noix
Antigel (a une odeur très agréable pour les chats et les chiens mais hyper toxique si ingéré)	Oignons
Avocats	Os cuits
Blancs d'oeuf	Pâte à pain
Bonbons	Produits laitiers
Caféine	Raisins (et tout fruit ayant de petits pépins)

Adresse fourrière :

Porte du Vallon - 90000 BELFORT
Tél : 03.84.46.37.14

Horaires du lundi au vendredi
de 9h à 12h – 13h30 à 16h

Sylvie MOUGE

Le coin des jeunes



Savez-vous ce qu'est un département ?

En mars 2022, le département du Territoire de Belfort a eu 100 ans !

Cela peut vous sembler âgé, et pourtant, c'est un petit jeune comparé à la majorité des départements français, créés pour la plupart en 1790, au moment de la Révolution française.

Aujourd'hui, la France compte 101 départements, dont 5 d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion et Mayotte). C'est souvent un élément géographique qui a servi pour donner un nom aux départements. Par exemple, un cours d'eau (Rhône, Sarthe), des montagnes (Vosges, Cantal), une situation géographique (Finistère, Nord). Certains portent également le nom d'une région historique (Savoie).

Les départements sont constitués d'un nombre variable de communes, allant de 1 commune (Paris) jusqu'à 890 communes (Pas-de-Calais). Dans le Territoire de Belfort, il y a 101 communes.

Chaque département a un code qui l'identifie : ce numéro est utilisé notamment dans les codes postaux pour les adresses, dans les numéros de sécurité sociale, et jusqu'en 2009, dans les numéros d'immatriculation des véhicules. Le code du Territoire de Belfort est 90.

La ville principale d'un département est appelée « chef-lieu » de département. Dans notre département, c'est Belfort.

Le terme de « département » désigne à la fois :

- Une division administrative de l'Etat, avec à sa tête un préfet, nommé par le Président de la République. C'est ce qu'on appelle la préfecture.
- Une collectivité locale, gérée par un conseil départemental composé de conseillers départementaux, élus par les citoyens

Le préfet est chargé de vérifier la mise en application des lois et de faire appliquer la politique du gouvernement. Il est aussi le chef de la police, en charge de faire respecter l'ordre public. La préfecture est située dans le chef-lieu du département.

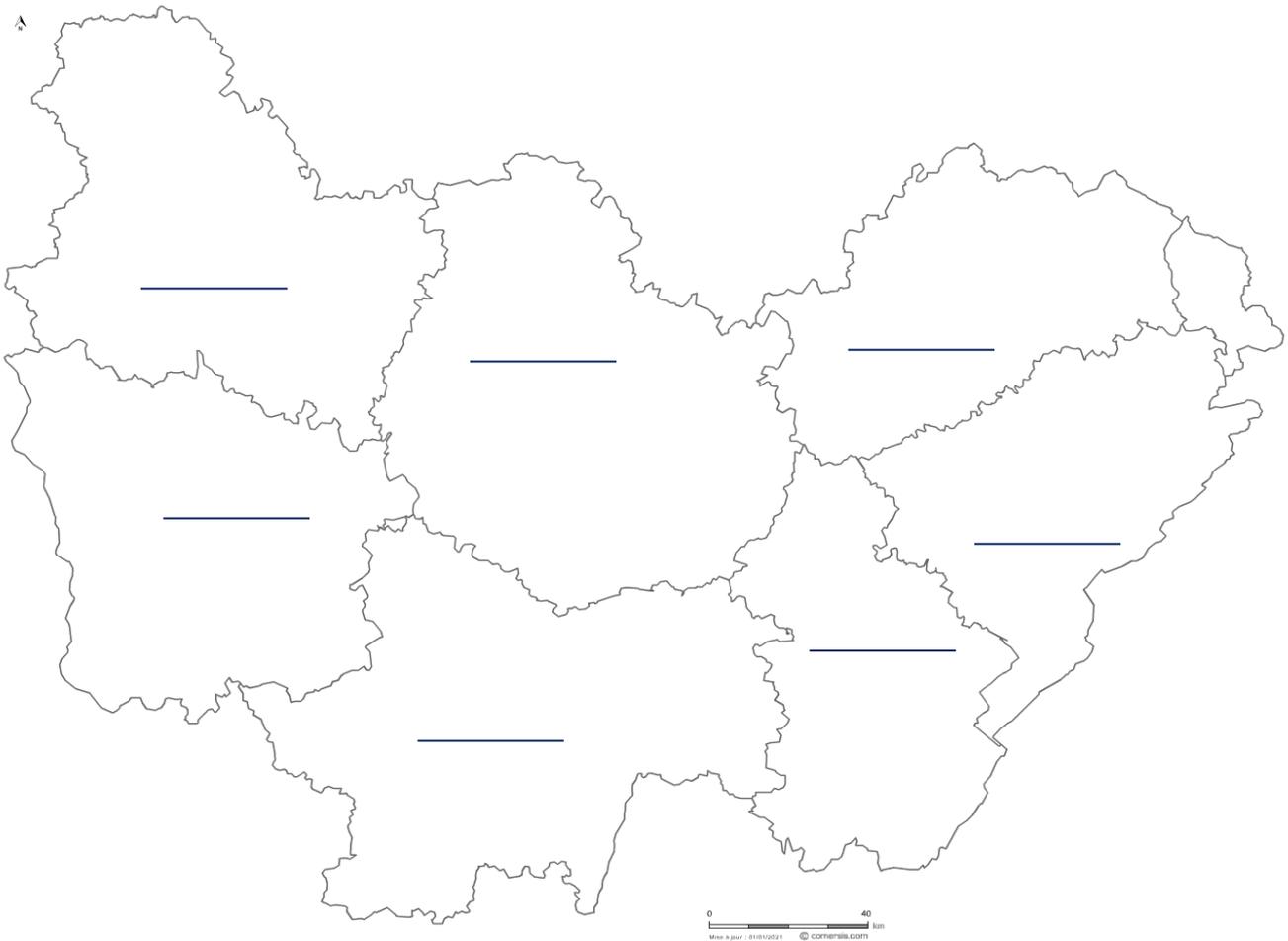
Le conseil départemental est chargé de gérer les routes, les collèges, la culture et surtout l'action sociale (protection de l'enfance, personnes âgées, handicapées, en difficultés...)

Autrefois, les enfants apprenaient à l'école le nom de tous les départements français, avec leur numéro et leur chef-lieu. Vos grands-parents s'en souviennent peut-être encore ! Ils pourront vous aider pour la carte et les questions de la page suivante.

La carte qui suit représente la région Bourgogne-Franche-Comté, à laquelle notre département appartient. Vous pouvez écrire le nom des départements sur les traits, et indiquer les chefs-lieux au niveau des points. Un peu d'aide pour les autres départements : parmi les chefs-lieux à trouver, il y a *Dijon, Vesoul, Auxerre, Mâcon, Nevers, Lons-Le-Saunier, Besançon* ; parmi les départements : *Haute-Saône, Yonne, Nièvre, Doubs, Saône-et-Loire, Jura, Côte d'Or* ; et parmi les codes : *90, 25, 70, 39, 21, 71, 58, 89*.

Pour les « Qui suis-je ? », n'hésitez pas à vous faire aider !

Le coin des jeunes



Qui suis-je ?

- 1) Dans le nord de la France, je suis le  d'  K 
- 2) Je suis à la fois un département et une commune, je suis... ?
- 3) Je suis le département le plus à l'ouest de la France métropolitaine, je suis... ?
- 4) Je porte le nom d'une capitale européenne, je suis... ?
- 5) Mon nom est un homophone d'une partie du corps, et mon chef-lieu n'est pas rapide, je suis... ?
- 6) Mon chef-lieu signifie « aussi » en allemand, et mon numéro est 32, je suis... ?
- 7) Je suis l'un des départements les moins peuplés de France, mon numéro est 23 et mon chef-lieu Guéret, je suis... ?
- 8) Je désigne le lever du jour, et mon numéro est 10, je suis... ?

Informations pratiques



Mairie de Sevenans

7 rue de Delle
03.84.56.01.47
mairiesevenans@wanadoo.fr
Horaires :
Lundi et Jeudi 11h – 12h
Mardi 16h30 – 19h



Ecole élémentaire :

03.84.56.08.27

Ecole maternelle :

03.84.56.08.84

Accueil périscolaire :

03.84.26.46.73

periscolairedorans@gmail.com



URGENCES

POMPIERS : 18
SAMU : 15
POLICE : 17
Depuis un portable : 112
Médecin de garde : 3966



Service des ordures ménagères

Poubelle Marron :
Ramassage effectué
le jeudi matin

Poubelle Jaune :
Ramassage effectué
le vendredi matin des
semaines impaires



Déchetterie de Danjoutin

Horaires d'hiver :

Du 15/10 au 14/04

Lundi au Vendredi :
9h30-12h / 13h30-17h

Samedi : 9h-17h

Horaires d'été :

Du 15/04 au 14/10

Lundi au Vendredi 9h30-12h /
13h30-18h



Eco Points

Conteneurs situés :

- Rue du Commandant
l'Héritier
- Rue des Fromenteaux
- Rue des Vergers



Service des eaux

Grand Belfort
Place d'Armes
90020 BELFORT
03.84.90.11.22



Numéros Utiles

Dépannage électricité : 09.72.67.50.90 / Gaz : 0800.47.33.33
Département : 03.84.90.90.90 / Grand Belfort : 03.84.54.24.24
Gendarmerie : 03.84.29.40.17

Nos annonceurs

ltp
La Tour Penchée
restaurant
Olivier BRUEZ

Colorideat peinture et plafonds tendus
Pierre Sauvage et fils, maître artisan peintre et installateur de plafonds tendus
Tel. : 06.78.21.53.79 Mail : sauvage.pie@wanadoo.fr

CAMPING-CARS
FOURGONS & VANS
CLC
Belfort
NARBONNE accessoires
CLC Belfort
Rue de Belfort - 90400 SEVENANS
03 84 56 01 48 - www.clc-loisirs.com

PERRENOUD
Logiciels de calculs THERMIQUES
Logiciels PERRENOUD
1 Rue Lucie AUBRAC
90000 BELFORT
www.logicielsperrenoud.com

DIVA RESTAURANT
SPÉCIALITÉS GRILLADES / PIZZA / BARBECUE
Du Lundi au Dimanche De 11h - 14h30 / 17h - 22h
SUR PLACE OU À EMPORTER
15 RUE DE BELFORT, 90 400 , SEVENANS
09 78 80 01 29
Événements exceptionnels sur Demande Anniversaire - Soirée à Thème - Réunions

Garage SUBASI
8 route de Belfort 90400 SEVENANS
Mécanique - Carrosserie - Peinture
Vente VN / VO - Service Carte Grise
accueil@garage-subasi.com
www.garage-subasi.com Tél. : 03.84.56.01.27

coradrive



rovil
LEADER EN SOLUTION DE REPROGRAPHIE
6 rue du Rhône 90 000 BELFORT
☎ : 03 84 90 12 40
✉ : rovil@rovil.com

PIZZAS

À PARTIR DE

6,90€

PÂTE MAISON
PRODUITS FRAIS



6 AVENUE DE LA RÉPUBLIQUE | BELFORT/DANJOUTIN
sur place | à emporter | Uber Eats | Tél : 03 84 21 03 51

Crédit Mutuel

BELFORT SUD

BAVILLIERS – DANJOUTIN - TREVENANS

BANQUE – ASSURANCE – TELESURVEILLANCE – TELEPHONIE



Bavilliers

- Mardi de 9h00 à 12h et de 13h30 à 18h
- Mercredi de 9h00 à 12h et de 13h30 à 18h
- Jeudi de 10h à 12h et de 13h30 à 18h
- Vendredi de 9h00 à 12h et de 13h30 à 18h
- Samedi de 8h30 à 12h30

Un Guichet Automatique de Banque est à votre disposition 7j/7

Danjoutin

- Mardi de 9h00 à 12h et de 13h30 à 18h
- Mercredi de 9h00 à 12h et de 13h30 à 18h
- Jeudi de 10h à 12h et de 13h30 à 18h
- Vendredi de 9h00 à 12h et de 13h30 à 18h
- Samedi de 8h30 à 12h30

Un Guichet Automatique de Banque est à votre disposition 7j/7



Trévenans

- Mardi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 18h
- Mercredi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 18h
- Jeudi de 10h à 12h et de 13h30 à 18h
- Vendredi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 18h
- Samedi de 8h30 à 12h30

Un Guichet Automatique de Banque est à votre disposition 7j/7

Téléphone : 03.84.46.55.00 Mail : 07012@creditmutuel.fr

merci

Le Territoire de Belfort a eu officiellement 100 ans en 2022!

Pendant une année, les associations, les communes, les entreprises et les habitants ont oeuvré au côté du Département pour créer l'événement en célébrant le Centenaire avec d'innombrables manifestations.

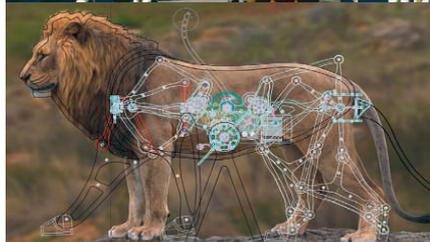
www.centenaire90.fr



Département du territoire de Belfort - DIFCOM - Photos: Sayne - JF Lam - Tim Platt - Utman



**TERRITOIRE
DU LION**



RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

B GRAND
BELFORT


VILLE DE
BELFORT

 edf